

AVIS AUX USAGERS

Les usagers du canal MARANS-LA ROCHELLE sont informés que

L'entretien des perrés et parapets des
ouvrages suivants :

Pont de Rompsay/ Pont de Chagnolet/ Tunnel St
Léonard/ Pont de Bellecroix/ Pont de Grolleau/ Pont de
Mouillepied

Sur les communes de Périgny, Dompierre sur
Mer et Ste Soulle

aura lieu

du LUNDI 10 au VENDREDI 28 JUIN 2024

Durant cette période, la présence des engins de chantier pourrait occasionner
quelques perturbations sur la levée.

Il est demandé de respecter la signalisation temporaire en place.

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter le Département de la Charente-Maritime,
l'Agence Fluviale au 05 46 87 88 67